

SÉANCE ORDINAIRE du 11 mars 2022

L'An deux mille vingt-deux, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 04 mars 2022

Étaient présents :

M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David et Mme MARCADET Carole– Adjoints et M. TARDIF Sébastien, M. JAQUET Pascal, Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme de KONING Marieka, M. BRAGUE Robert et Mme HARENG Sylviane– Conseillers Municipaux

Absent excusé : Mme ABSOLU Véronique

Secrétaire : Mme HODEAU Virginie

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 11 février 2022

Sur proposition du Maire, le conseil a approuvé l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour visant à soutenir l'Ukraine.

Délib 2022-009 : Délibération portant avis sur le projet de PLU intercommunal

Le maire informe le conseil municipal qu'une délibération portant avis sur le projet de PLU intercommunal voté par la délibération n°2022-001 en date du 18 janvier 2022 du conseil de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais arrêtant le projet d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant Plan Local de l'Habitat, et tirant le bilan de la concertation doit être voté au conseil municipal ;

Considérant le projet de plan local d'urbanisme intercommunal présenté à l'assemblée délibérante.

Sur proposition du maire, le conseil municipal, à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide de donner un avis favorable avec remarques, au projet de PLUi tel qu'arrêté.

Les remarques formulées par le conseil municipal sont les suivantes :

- Les parcelles AC 208 – AC 229 et AC 206 sur la route de Grignon, où des habitations sont déjà existantes sur deux des trois parcelles, soient considérer en zonage UC / Zone urbaine au lieu d'être en Zone A agricole. Ces parcelles sont comprises dans une zone d'habitation.

- Un changement de destination des bâtiments agricoles en bâtiment à usage d'habitation sur la parcelle AD 137 au 7 Chemin du Vieux Nid est demandé pour répondre au projet des propriétaires madame TESSEIRE et monsieur MAZURE qui souhaitent restaurer ces bâtiments afin de les transformer en futur habitation (gîte)

- Le conseil s'interroge notamment sur le devenir des bâtiments agricoles dont l'exploitation cessera. Si ces corps de bâtiments ne peuvent être restaurés à usage d'habitation, ils tomberont en ruine.

Cet avis est communiqué au Président de la Communauté de communes de Canaux et Forêts en Gâtinais.

Délib 2022-010 : dissolution de la régie divers

Le décret no 2018-689 du 1er août 2018 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne au plus tard le 1^{er} janvier 2022, a conduit la

commune à signer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales. De ce fait le conseil municipal décide de dissoudre la régie de recettes pour les encaissements divers qui avait été créée par délibération le 13 mai 2008.

Délib 2022-011 : création budget lotissement

Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet du lotissement communal situé dans le zonage réglementaire de la commune dit « Le Sauvage » du futur plan local d'urbanisme intercommunal nécessite la création d'un budget annexe de lotissement pour ce type d'opération. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe lotissement dit de « l'Étang des Bois »

Remise à jour de l'étude du projet de lotissement communal de 2012 par ECMO devis de 1 500 € HT

Délib 2022-012 : don à la Croix Rouge pour soutien à l'Ukraine

Le maire propose au conseil municipal d'apporter un soutien à l'Ukraine. Le conseil vote à l'unanimité un don de 150 € qui sera fait à la Croix Rouge.

Des familles se sont proposés pour héberger des familles ukrainiennes

Mise en sécurité du carrefour du Rue du Petit Sauvage avec la RD88

Rencontre avec M. PINAULT du département -visite sur place :

Pas d'aménagement possible sur la route départementale RD88 hormis la pose d'un panneau manquant en direction de Lorris pour alerter sur l'intersection.

2 pistes de réflexion :

- réaménagement du carrefour sur la rue du Petit Sauvage en élargissant la voie obligeant les usagers à se serrer sur la droite. Le département s'occupe de réaliser un plan de modification du carrefour.

- voir avec les propriétaires de la parcelle en vue de déplacer de quelques mètres leur clôture vers l'intérieur de leur parcelle pour gagner en visibilité

Fibre :

La fibre tarde à s'installer dans la commune. Une partie du réseau téléphonique est « en pleine terre » et donc pas réutilisable pour l'exploitation de la fibre. Ces réseaux non exploitables, nécessitent de déployer un nouveau réseau. Sur les routes départementales hors agglomération, le règlement de voirie ne permet pas la pose de poteaux. Les travaux d'enfouissement seront donc pris en charge par le département. Sur les voies communales, le département propose de poser des poteaux. Libre à la commune de refuser cette solution technique auquel cas, une participation aux surcoûts de Génie Civil sera demandée à la collectivité avec possibilité d'échelonnement sur 5 ans.

Sur les parcelles privées les travaux sont à la charge et sous la responsabilité des propriétaires.

Elections :

Présidentielles pour les scrutins du 10 et 24 avril : bureaux ouverts de 8h à 19h – le planning a été établi pour la tenue des bureaux et le dépouillement.

Elections législatives du 12 et 19 juin, le planning sera à faire

Commissions :

- Voirie :

- Toutes les adresses des habitations doivent avoir un numéro pour le raccordement à la fibre, en cours.

- Demande de devis en cours pour :

- le décapage des bas-côtés et curage des fossés sur 2 km sur le chemin des Charretiers

- travaux de busage et décapage de la plateforme à calcaire Chemin de Platteville

- Travaux :
 - Dysfonctionnement de la porte rideau de l'atelier
 - Devis en cours auprès de plusieurs fournisseurs pour remplacement soit du rideau métallique, soit du moteur, soit de l'axe motorisé
 - Devis en cours pour remise aux normes des jeux au parc (structure et skate parc). Le toboggan sera peut-être à enlever.
 - Demande de réhabilitation par la MLC de l'étage de la salle des fêtes à étudier avec l'association.

- Fleurissement
 - Jardinières sont livrées
 - La remise des prix des maisons fleuries se fera le samedi 02 avril

- Relation nouveaux habitants
 - Invitation des nouveaux habitants 2020 et 2021 – date retenue : le samedi 30 avril
 - Préparation d'une fiche pratique
 - Bons d'achat qui leur seront remis
 - Invitation des associations

Divers :

Le conseil municipal décide de commander un feu d'artifice pour la fête nationale du 14 juillet.

Projet Expo photo reporté sur 2023

La MLC demande de leur réserver une des deux aides attribuables aux communes dans le cadre du Fond Culturel pour les journées « Escapades » des 9 et 10 juillet.

Réunion commission de travaux le 23/03 à 18h00

Réunion commission finances le 29/03 à 18h00

Fin de séance à 22h30, prochain conseil le 08/04/2022